



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS
BUREAU DE LA GESTION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES CORPS COMMUNS
ET DES AGENTS NON TITULAIRES

Section "organisation et fonctionnement des CAP"

Lise PAPIN – 01.70.22.90.47

Donna FUKS - 01.70.22.78.03

Baptiste MEUNIER – 01.70.22.73.36

Paris, le 08 AOUT 2018

Note

à l'attention de

Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
des greffes des services judiciaires

Madame la sous-directrice des ressources humaines
et des relations sociales de l'administration pénitentiaire

Madame la sous-directrice par intérim des ressources humaines
et des relations sociales de la protection judiciaire de la jeunesse

Madame la cheffe du service des ressources humaines
et budgétaire de la grande chancellerie de la Légion d'honneur

Monsieur le chef du département du pilotage des emplois et des compétences
et du soutien de proximité du service du pilotage et du soutien de proximité du secrétariat général

Madame la secrétaire générale de l'inspection générale de la justice

Mesdames et Messieurs les chefs de cabinet

OBJET : ADDITIF 2 - Mutation des adjoints administratifs du ministère de la justice
CAP du 15 au 19 octobre 2018

ANNEXES : 1 - Liste des postes nouvellement offerts
2 - Fiches des postes nouvellement offerts

La liste des postes vacants des adjoints administratifs du ministère de la justice figurant en annexe de la circulaire du 24 juillet 2018 relative à la mutation des adjoints administratifs du ministère de la justice doit être complétée conformément au tableau ci-joint en *annexe I*. Vous trouverez également joints les profils des postes nouvellement offerts.

Vous voudrez bien inviter les adjoints administratifs qui souhaitent modifier leur(s) vœu(x), suite à la publication de l'additif, **à remplir une nouvelle fiche de candidature comprenant l'ensemble des vœux pour tenir compte de leur nouveau choix. En effet, toute demande nouvelle annule et remplace la précédente.**

Enfin, la date limite de dépôt des candidatures reste fixée au **mardi 28 août 2018, délai de rigueur.**

L'adjoint au sous-directeur
des parcours professionnels

Stéphane VANOLI